EN RÉSUMÉ

Entre 2004 et 2015, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés a quasiment doublé : 350 300 élèves en 2015.

À l'instar de la majorité des pays européens, la France a adopté le modèle de l'école inclusive, qui n'est plus strictement enfermé dans une vision médicale du handicap. Cependant, ce concept d'école inclusive n'est pas totalement mis en place en France. Les locaux des établissements scolaires sont loin d'être aux normes d'accessibilité. Les élèves en situation de handicap sont encore souvent séparés des autres élèves au collège et au lycée. Enfin, les aménagements pédagogiques sont méconnus des familles.

CHIFFRES CLÉS

- En 2015, 56 % des élèves en situation de handicap étaient scolarisés en classe ordinaire (Depp).
- Un enfant de 8 ans sur dix en situation de handicap se sentirait, d'après sa famille, mal ou très mal à l'aise dans son école ou son établissement. C'est trois fois plus que les écoliers du même âge sans handicap (Depp, 2013).
- Moins de la moitié des familles connaissent les aménagements pédagogiques prévus par le plan personnalisé de scolarisation (PPS) de leur enfant (soit 40 % des familles des enfants de 12 ans et 44 % de celles d'enfants de 8 ans) (Depp, 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

- Développer rapidement l'accessibilité de l'environnement éducatif
- Éliminer les barrières physiques, conformément aux réglementations.
- Généraliser et accompagner l'usage des outils numériques nomades.
- 2 Mettre l'établissement au cœur de la scolarité de l'élève en situation de handicap
- Inclure la problématique du handicap dans le projet d'établissement.
- Nommer un enseignant « personne ressource » dans chaque établissement.
- Sensibiliser l'ensemble des élèves au handicap (voir projet Handi'Malette ci-après).
- 3 Étendre l'accompagnement de l'élève et sa prise en charge
- Prendre en charge l'accompagnement de l'élève lorsqu'il est en stage ou en alternance.
- Étendre la prise en charge de l'enseignement à distance jusqu'à la fin de la scolarité.

- 4 Repenser la formation des enseignants
- Former les enseignants à l'évaluation des élèves en situation de handicap.
- Encourager la diversité des méthodes pédagogiques.
- Mettre en place une banque d'outils pédagogiques adaptés par académie.
- 5 Évoluer à terme vers un système d'éducation plus unifié
- Développer une démarche de mutualisation entre les secteurs médico-social et éducatif.
- Intensifier le développement des unités d'enseignement externalisées.

Des projets innovants en France

« Handi'mallette » pour sensibiliser les enfants à l'accueil de jeunes en situation de handicap

Sur la commune de Vallan (Yonne), l'association ADAPT met à disposition des élèves des jeux olfactifs, des parcours sensoriels avec yeux bandés et des devinettes en langue des signes. Ces outils permettent de leur faire découvrir les différents types de handicap pour que tous les élèves soient sensibilisés à l'accueil de camarades en situation de handicap.

La tablette numérique, avec logiciels spécialisés, pour faciliter le travail des élèves

Au lycée de Sarreguemines (Moselle), les élèves en situation de handicap ont été équipés d'une tablette avec logiciels adaptés. Les élèves peuvent prendre en photo le cours fourni par l'enseignant. Grâce à une application destinée à la reconnaissance de caractères, l'élève peut récupérer numériquement le cours de l'enseignant. La tablette assure une lecture du texte à haute voix, une mise en forme adaptée, la recherche des définitions, etc. Ces élèves peuvent donc travailler sur les mêmes documents que leurs camarades.

Le regard vers l'international

Au Canada, l'association LDAV intervient auprès des enfants présentant des troubles de l'apprentissage. Des psychologues établissent une stratégie d'apprentissage, avec des pédiatres, des orthophonistes et des ergothérapeutes. Le soutien est alors déployé au sein de l'école, pendant un à trois ans. À l'issue, l'enfant doit pouvoir poursuivre ses études sans aide.

En Finlande, dans la majorité des municipalités, l'ensemble des enseignants ont été formés. Souvent, deux classes sont regroupées, avec deux professeurs, dont un spécialisé. Les enseignants sont habitués à coopérer entre eux.

L'OPÉRATION DU CNESCO

Une conférence de comparaisons internationales

Le Cnesco et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) ont organisé une conférence de comparaisons internationales intitulée « École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels » en janvier 2016.

Des partenariats solides

Le Cnesco s'est associé au Centre international d'études pédagogiques (Ciep), au secteur de l'éducation de l'Unesco et à l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée pour organiser cette conférence.

Des ressources riches

■ 1 rapport scientifique d'évaluation : École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels, S. Ebersold, É. Plaisance & C. Zander (janvier 2016)

- 1 revue documentaire réalisée par le Ciep (janvier 2016)
- 1 dossier de synthèse N. Mons, J.-F. Chesné, E. Helmeid & A. Blanchard-Schneider (janvier 2016)

Diffusion

- 1 série de préconisations issues d'une réflexion collective menée lors des ateliers de la conférence pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap (janvier 2016)
- 1 dossier de ressources contenant le rapport, les vidéos des experts, les préconisations du Cnesco et des projets innovants (janvier 2016)
- 1 réseau de décideurs mobilisé sur la formation, l'évaluation, les expérimentations territoriales, les outils numériques et la veille sur cette thématique (2016-2017)

Pour consulter le dossier complet : <u>cnesco.fr/dossier-handicap</u>